

FICHE PROGRAMME FP-BPJEPS-BB-2026

BPJEPS Éducateur Sportif — Mention Basket-ball

Faites de votre passion un métier — Niveau 4 — Formation ouverte à l'apprentissage

Diplôme	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport — Niveau 4 (bac)
Spécialité / Mention	Éducateur Sportif — mention Basket-ball
Code RNCP	40423 — Fiche consultable sur francecompetences.fr
Certificateur	Ministère chargé des Sports
Durée totale	1 582 heures dont 665 heures en centre de formation et le reste en entreprise (alternance)
Format	Alternance — présentiel + FOAD (Zoom + plateforme IMP Learning)
Sites	hem + Bondues et Tourcoing (plateau technique)
Mobilité internationale	2 périodes d'immersion à l'étranger (Chine, Pologne)

PUBLIC ET PRÉREQUIS

■ Public concerné

- Jeunes de 17 ans révolus (au 31 décembre) à 29 ans révolus en contrat d'apprentissage (pas de limite d'âge en cas de RQTH)
- Adultes en reconversion hors apprentissage (pas de limite d'âge)
- Joueurs, entraîneurs fédéraux, dirigeants de club, bénévoles engagés dans le basket-ball

■ Prérequis

- Avoir 17 ans au 31 décembre de l'année de signature du contrat
- Justifier d'une pratique du basket-ball pendant au moins une saison sportive (attestation de la structure)
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ou équivalent à jour
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du basket-ball (moins d'un an)
- Satisfaire aux Exigences Préalables à l'Entrée en Formation (EPEF) et aux tests de sélection
- Justifier d'une expérience d'animation de groupe d'au moins 80 heures
- Respecter l'obligation d'honorabilité (article L. 212-9 du Code du sport) — vérification du casier judiciaire B2 par l'administration

■ Pièces à fournir à l'inscription

- 1 photo d'identité (JPEG ou PNG)
- Copie du diplôme PSC1 ou équivalent
- Pièce d'identité recto/verso en cours de validité
- Attestation de recensement ou certificat JDC (moins de 25 ans)
- Diplômes et attestations sport (pour dispenses, allègements, équivalences)
- Attestation de pratique basket-ball (une saison sportive minimum)
- Certificat médical (moins d'un an)
- Attestation d'expérience d'animation (80 heures minimum)
- Document sur l'honorabilité rempli et signé

- Pour les demandeurs d'emploi : justificatif d'inscription France Travail
- Pour les situations de handicap : copie de la RQTH ou de la reconnaissance officielle

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Encadrer tout public, dans tout milieu et toute structure
- Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage en basket-ball jusqu'au niveau de compétition départementale
- Mobiliser les techniques du basket-ball pour mettre en œuvre une séance ou un cycle
- Acquérir la carte professionnelle d'éducateur sportif délivrée par le Ministère des Sports
- Maîtriser les obligations en matière de lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans le sport

PROGRAMME DÉTAILLÉ

La formation est organisée autour de 4 Unités Capitalisables (UC) validables individuellement :

Module	Durée	Contenu
UC1 — Encadrement transversal	165 h	Être capable d'encadrer tout public, dans tout milieu et toute structure. Communication pédagogique, sécurité, réglementation, connaissance des publics, prévention VSS.
UC2 — Projet d'animation	155 h	Être capable de mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure. Méthodologie de projet, diagnostic, évaluation, rendu écrit.
UC3 — Séance et cycle basket	175 h	Concevoir une séance et un cycle d'animation / d'apprentissage / d'entraînement en basket-ball jusqu'au niveau départemental.
UC4 — Techniques basket-ball	170 h	Mobiliser les techniques du basket-ball : fondamentaux individuels et collectifs, planification annuelle, cadre de la pratique compétitive.
Vivre ensemble & citoyenneté	6 h	Module transversal : citoyenneté, diversité, mixité, usages numériques responsables, lutte contre les discriminations.
Prévention VSS	7 h	Module obligatoire Violences Sexuelles et Sexistes dans le sport — conforme aux obligations de l'arrêté du 18 juillet 2022.
Mobilités internationales	2 périodes	Immersion en Chine (octobre 2026) et en Pologne (mars 2027) — préparation linguistique et interculturelle.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Salle de cours dédiée équipée (tableau blanc, paperboard, 2 écrans TV, wifi)
- Ordinateur portable remis à chaque apprenti dans le cadre de l'aide aux apprentis
- Plateforme DIGIFORMA et IMP Learning : espace personnel, cours, émargements, évaluations, calendrier, tchat
- Gymnases partenaires pour les séances techniques et pédagogiques (clubs Basketsphere Academy, ABBC Bondues, CREPS Wattignies)
- Formateurs experts : éducateurs sportifs, entraîneurs diplômés DEJEPS/DESJEPS, dirigeants associatifs, cadres techniques fédéraux
- Alternance structurée : centre de formation lundi-mardi en présentiel (9h00-12h30 / 13h30-17h00) + entreprise le reste de la semaine
- Encadrement pédagogique permanent par le Responsable Pédagogique et le Référent Mobilité

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Livret de formation individuel + livret de suivi de l'alternance (co-signé CFA / maître d'apprentissage)
- Positionnement à l'entrée + évaluation en continu sur les 4 UC
- Épreuves certificatives UC1/UC2 : document écrit + soutenance orale + entretien
- Épreuve certificative UC3 : préparation + conduite d'une séance en 5x5 (45-90 min) + entretien (30 min max)
- Épreuve certificative UC4 : document (planification annuelle, cycle, cadre compétitif) + entretien (30-40 min)
- Validation possible par bloc de compétences (UC1/UC2, UC3, UC4 — 3 blocs indépendants)
- Réunions tripartites CFA / apprenti / maître d'apprentissage (positionnement, mi-parcours, préparation certification)

ACCESSIBILITÉ — PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

IMP INTERNATIONAL s'engage à accueillir, renseigner, accompagner et former les personnes en situation de handicap. Notre référente handicap, **Marie-Céline FERLA-SALINGUE**, est à votre disposition dès votre inscription : handicap@imp-international.com.

- Salles de cours et sanitaires adaptés PMR (sites Roubaix et Paris 11e)
- Supports papier et numériques adaptables (gros caractères, contrastes, formats alternatifs)
- Vidéos avec sous-titres, accompagnement individuel possible
- Aménagement des rythmes, des évaluations, tiers-temps selon préconisation
- Mobilisation de partenaires spécialisés (AGEFIPH, RHF, Cap Emploi, MDPH) si nécessaire
- Merci de nous signaler votre situation dès l'inscription pour étudier l'adaptation du parcours

MODALITÉS PRATIQUES

Modalités	Alternance : présentiel au centre (lundi-mardi) + entreprise le reste du temps + mobilités internationales
Délai d'accès	Entrée en formation dans le mois suivant la signature du contrat d'apprentissage
Ouverture des pré-inscriptions	1er mai 2026
Date limite d'inscription	15 septembre 2026
Positionnement	15-16 avril, 10-11 mai, 1er-2 juin 2026
Début formation (centre)	1ER JUIN 2026 selon session
Début formation (entreprise)	1er juin ou 1er septembre 2026
Fin formation (centre)	31 juillet 2027
Fin formation (entreprise)	31 août 2027
Certifications et rattrapages	Juin 2027
Tarif apprentissage	Prise en charge 100 % par l'OPCO de la structure employeur — aucun reste à charge pour l'apprenti ; aide unique de 5 000 € possible pour l'employeur
Tarif hors apprentissage	7 566 € TTC (12 €/heure sur 665 h en centre) — pas de frais de dossier
Financements mobilisables	Contrat d'apprentissage, AFDAS, OPCO, France Travail, CPF de Transition, dispositif SESAME, auto-financement, prise en charge club/fédération

Effectif	Minimum 6, maximum 24 apprentis par promotion
Règlement intérieur	Disponible en téléchargement sur la page BPJEPS Basketball
CGV	Disponibles en téléchargement sur la page BPJEPS Basketball

VALIDATION ET CERTIFICATION

- Délivrance du **Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport — spécialité Éducateur Sportif, mention Basket-ball**
- Diplôme de niveau 4 (bac), délivré par le Ministère chargé des Sports
- Validation possible par bloc de compétences (UC1/UC2, UC3, UC4)
- Carte professionnelle d'éducateur sportif délivrée à l'obtention, soumise à obligation d'honorabilité continue
- Intègre la formation fédérale et les obligations liées à la pratique encadrée (dont prévention VSS)

DÉBOUCHÉS ET POURSUITE DE PARCOURS

Le BPJEPS Basketball permet d'exercer comme éducateur sportif en toute autonomie, à temps plein au sein d'une structure sportive :

- Animateur / éducateur sportif en club, collectivité territoriale, école, centre de loisirs
- Entraîneur fédéral jusqu'au niveau départemental
- Agent de développement de la pratique basket-ball
- Formateur au sein de sa structure (licenciés, bénévoles)
- Poursuite de parcours : DEJEPS (niveau 5), DESJEPS (niveau 6), CQP Technicien Sportif, BPJEPS APT / MAPS

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Consultez nos indicateurs de résultats en temps réel : www.imp-international.com/indicateurs. Nos propres indicateurs spécifiques à la première promotion seront publiés dès juillet 2027. En attendant, les indicateurs officiels par établissement (taux d'obtention, insertion à 6/12/18/24 mois, ruptures de contrat) sont publiés sur inserjeunes.education.gouv.fr, service du Ministère du Travail et de l'Éducation nationale.

■ CONTACT ET INSCRIPTION

Responsable pédagogique : Mme Sylvane VERDONCK — rp@imp-international.com

Chargée de projet formation : Milouda ALA — milouda@imp-international.com — 07 67 44 10 82

Référente handicap : Marie-Céline FERLA-SALINGUE — handicap@imp-international.com

Accueil : 06 22 48 28 01 — du lundi au vendredi, 9h30–12h / 14h–17h

Inscription en ligne : www.imp-international.com/contact

Procédure de réclamation : www.imp-international.com/reclamation